



AMIS DU SOUVERAIN PRETRE

Novembre 2007

jeudi 1, vendredi 2, samedi 3

Chaîne des Alpes (38.73.74.05)
Correspondant local : *Abbé Christophe Beaublat*
22, chemin du Bachais 38240 MEYLAN



Les intentions du mois

> Pour les prêtres défunts,
notamment ceux qui nous ont comblé de grâces

(ex : le prêtre qui nous a baptisé...)

Spiritualité sacerdotale

Rien de plus beau que le prêtre

Quel est l'acte principal de la vertu de religion?

L'acte religieux par excellence est le sacrifice. Car le sacrifice manifeste de la manière la plus adéquate la révérence et la soumission dues à Dieu, Souverain Maître.

Le sacrifice, en effet, consiste dans l'offrande à Dieu d'une victime, dans le but d'honorer Dieu. La victime est d'abord mise à part, retirée de l'usage profane, puis, selon un rite sacré, elle subit, sous les gestes du sacrificateur, une destruction au moins figurative.

Dans les rites de l'Ancien Testament, par exemple, l'huile était répandue sur la pierre, les animaux offerts en sacrifice à Dieu étaient mis à mort. leur cadavre était totalement ou en partie brûlé.

C'est par cette destruction que l'homme manifeste de la manière la plus significative sa reconnaissance du souverain domaine de Dieu sur toutes choses, y compris sur lui-même. La victime sacrifiée tient en réalité la place de l'homme. Car l'homme doit s'offrir intérioritément. Il doit se sacrifier à Dieu, corps et âme. Mais il ne peut pas offrir de sacrifices humains. Il n'en a pas le droit. «Tu ne tueras pas » lui a rappelé Dieu sur le Sinaï. Seul l'Homme-Dieu, Notre-

Seigneur, parce qu'il est maître de la vie et de la mort, pouvait s'offrir lui-même en sacrifice. Il le fit pour la gloire de son Père et le salut des âmes. Il se livra lui-même à la mort. Il déposa lui-même sa vie sur la Croix. Aussi, voit-on, dans l'Ancien



Tournés vers Dieu

Testament, les prêtres sacrifier, selon un cérémonial fixé par Dieu, des taureaux et des boucs à la place d'eux-mêmes et du peuple hébreu.

Le sacrifice est donc bien l'acte essentiel de la religion. Mais il est agréé par Dieu, il a sa valeur d'acte de culte, dans la mesure où il correspond au don de soi, au sacrifice intérieur d'un cœur contrit, humilié, respectueux et soumis. Le sacrifice extérieur est le signe du sacrifice intérieur, le sacrifice

sensible est le signe et l'expression du sacrifice spirituel.

Cependant la victime offerte, le rite de l'offrande et le but d'honorer Dieu par cette offrande rituelle, ne suffisent pas à réaliser pleinement un sacrifice. Il faut encore ajouter le prêtre

sacrificateur. Le sacrifice n'est vraiment un acte de religion que s'il est offert par un homme investi du pouvoir de l'offrir : le prêtre. Ainsi Notre-Seigneur, incarné par motif de miséricorde, venu pour mourir volontairement sur la Croix, est Prêtre. Par l'onction, reçue en Son âme, de la grâce de l'union hypostatique, Il a été établi, selon son humanité, Prêtre essentiellement et Victime, afin d'offrir le sacrifice du Calvaire et de la Messe, et afin de s'offrir Lui-même en victime dans l'un et l'autre sacrifices, lesquels sont substan-

tiellement identiques et indissolublement liés.

Dès sa conception dans le sein de la Vierge Mère, le Christ a été établi prêtre, le Prêtre, le seul prêtre parfait, le seul Grand-Prêtre. Dès l'incarnation, Il a été établi médiateur entre Dieu et les hommes, le seul médiateur parfait, sauveur des hommes, le seul Sauveur. Or Notre-Seigneur devait s'en aller au Ciel. Il convenait donc aussi qu'il instituât le sacerdoce catholique pour prolonger

le sien. Car il n'y a pas de sacrifice sans sacrificateur, de sacrifice sans sacerdoce. Ainsi les prêtres sont pris, selon l'expression de saint Paul (*Hébreux 5,1*), du milieu des hommes pour les choses qui sont *ad Deum*, pour le culte divin et principalement pour célébrer la Messe. Car le prêtre est, par essence, l'homme de la Messe. Il est le religieux par excellence, car à lui est confié l'acte principal de la vertu de religion : la célébration du Saint Sacrifice de l'autel.

Quand le prêtre a célébré la Messe, il a accompli la partie la plus importante de son ministère. Il a réalisé l'essentiel de son ministère.

Quand une Messe est célébrée quelque part sur la terre, là se déroule l'événement le plus grand, le plus important du monde. L'offrande du Saint Sacrifice est l'oeuvre la plus digne qui puisse être accomplie

par le ministère d'un homme, parce qu'elle réalise la présence réelle eucharistique et le sacrifice eucharistique, pour la gloire du Père et le salut des âmes. Or le ministre d'une oeuvre



participe à la dignité de cette oeuvre. On comprend alors pourquoi le sacerdoce catholique est d'une suréminente dignité. On comprend alors les paroles de saint Paul : « Nul ne s'attribue à lui-même cet honneur; mais on y est appelé de Dieu... » (*Hébreux 5,4*). On comprend alors pourquoi

aux prêtres, plus qu'à n'importe qui d'autre, s'adressent ces paroles de Notre-Seigneur : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis... » (*Jean 15,16*).

La fonction sacerdotale est donc la fonction la plus haute qui puisse être confiée à un misérable homme ici-bas. Célébrer la sainte Messe c'est réaliser ce qu'il y a de plus grand sur la terre. Le pouvoir sacerdotal surélève le prêtre à une dignité infiniment au-dessus de celle des autres hommes, au-dessus même de celle des anges du Ciel. Ce qui fit dire au saint Curé d'Ars cette parole si théologiquement fondée : « Si je rencontrais un ange et un prêtre, je saluerais le prêtre avant de saluer l'ange. Celui-ci est l'ami de Dieu, mais le prêtre tient sa place ». ■

Abbé Jean-Paul André
L'Eucharistie ; le Sacerdoce, pp. 61-67

Prière de Chartreux

Secrète

Dieu approche ; or en face de lui
Les mots sont impuissants
Et le mouvement des lèvres distrait.
Seul le langage d'âme, sans bruit,
Peut rejoindre ce Fils qui va descendre
Sur l'autel et qui est le Verbe du Père.
Je vais prier en silence ; je vais me taire.
Je vais jeter sur lui un regard de foi
Confiante et aimante
Dans le fond de mon âme,
Sur cet autel intime où le Père
Le prononce.
Je vais m'unir à cette Parole du Père
Je vais me livrer à elle et au Père
Qui la prononce pour entrer
Dans les divins rapports qui sont
Leur vie et leur joie infinies.
Maintenant vous allez venir
Vous-même ;
Vous allez vous donner comme
Le soleil dans un ciel limpide.

(Dom Augustin Guillerand, 1877-1945,
Liturgie d'âme, « *Secrète* », extrait,
Rome, Benedettine di Priscilla, 1959, pp. 40-41.)



Novembre : mois des défunts.

Soyons généreux pour nos chers disparus. Prions pour les prêtres défunts, qui sont nos plus grands bienfaiteurs. Pensons avec gratitude à toutes les grâces reçues par leur intermédiaire, notamment la grâce du saint Baptême !

Prions aussi pour la réussite de la session d'études prévue du 27 au 30 novembre, au Prieuré du Pointet, pour les prêtres du district de France (FSSPX).

Christophe Séaukat +